

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 26 (1954)

Heft: 2

Artikel: Voeux : VIIIe Congrès international de l'enseignement ménager, Edimbourg, du 12 au 18 août 1953

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VŒUX

VIII^e Congrès international de l'enseignement ménager

EDIMBOURG, DU 12 AU 18 AOUT 1953

Concernant :

I. La formation des professeurs d'enseignement ménager dans les différents pays

Le congrès, conscient de l'importance de la formation des professeurs d'enseignement ménager, pour le succès de cet enseignement, attire l'attention des gouvernements et des organisations professionnelles sur cette question.

C'est dans la mesure où les professeurs seront constamment préoccupés de développer leur personnalité dans le sens d'un approfondissement de leurs connaissances, d'un affermissement de leur caractère, d'un épanouissement de leurs qualités de cœur, qu'elles pourront espérer réussir dans leur tâche d'une importance primordiale pour le progrès individuel et social.

Les candidates professeurs doivent être rendues attentives au fait que l'école normale ne peut qu'ébaucher leur formation et qu'il leur incombe de saisir toutes les occasions propres à la rendre plus solide, plus efficace, plus harmonieuse.

Des contacts fréquents entre professeurs du même pays et des échanges entre professeurs de pays différents ne peuvent être que bienfaisants : il est souhaitable qu'ils soient largement favorisés et systématiquement organisés.

II. Les méthodes actives dans l'enseignement ménager

Le congrès rappelle que les bases psychologiques et les principes généraux des méthodes actives ayant été dégagés aux précédents congrès, c'est l'utilisation de ces méthodes qui doit retenir l'attention.

En donnant l'occasion de mettre en valeur les dispositions innées de chaque élève, ces méthodes permettent de mieux assurer le développement harmonieux de la personnalité.

Par le travail individuel et par le travail d'équipes, elles donnent aux jeunes filles l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation, celui des responsabilités, une conscience plus lucide des réalités, qui les mettront à même de rendre plus vivantes les communautés familiales, de s'intégrer plus efficacement dans la société et de contribuer à une meilleure compréhension entre les individus et entre les peuples.

Les méthodes actives, reconnues valables en leur principe, doivent être utilisées avec discernement et bon sens. Leur emploi exige beaucoup de doigté afin que soit toujours respectée la personnalité de l'élève.

Les méthodes actives supposent de la part des éducatrices une solide formation générale, technique, pédagogique, une connaissance psychologique de l'enfant et de l'adolescente, beaucoup d'abnégation, une véritable vocation.

III. Comment la femme peut-elle se faire aider dans sa tâche ménagère

Le congrès est heureux de constater les efforts entrepris sur le plan de la technique, pour rationaliser le travail ménager et en rendre l'exécution moins pénible.

Malgré les résultats obtenus, grâce notamment aux institutions qui s'efforcent d'alléger la tâche de la ménagère, il croit devoir attirer l'attention des éducatrices

sur le fait que l'essentiel reste l'attitude de la femme, âme du foyer, à faire participer activement, et son mari et ses enfants, aux travaux et aux soucis domestiques, pour réaliser ainsi une communauté familiale vivante.

Une femme qui ne se préoccuperait pas de donner à ceux qui l'entourent l'occasion de mettre en valeur leurs aptitudes au profit de cette communauté, ne remplirait pas sa tâche, ni par conséquent sa mission civilisatrice.

Elle n'a pas seulement le droit de se faire aider, mais elle en a le devoir.

IV. Les aspects internationaux de l'enseignement ménager

La Fédération internationale de l'enseignement ménager s'est efforcée, au moyen du *Bulletin*, des journées d'études et des congrès, d'établir des contacts entre les responsables de l'enseignement ménager dans les différents pays afin d'assurer des échanges de vue fructueux.

En novembre 1952, la fédération a reçu le statut consultatif de l'O.A.A. ; elle affirme qu'elle sera toujours heureuse d'appuyer les efforts de l'O.A.A. en vue d'améliorer les conditions de vie là où un enseignement ménager systématique n'a pu être organisé jusqu'ici.

La fédération, respectueuse des droits et des traditions de chaque peuple, pense que cette tâche de longue haleine ne pourra être remplie efficacement que dans la mesure où l'on réussira à former des cadres nationaux dans les divers pays.

Dans cet esprit, elle continuera à collaborer avec l'O.A.A. (F.A.O.).

V. Les carrières ouvertes par l'enseignement ménager

Examinant la question des carrières ouvertes par l'enseignement ménager, le congrès constate que l'on tend vers une spécialisation toujours plus poussée dans les occupations en dehors du foyer. Une telle spécialisation ne pourra cependant jamais être réalisée dans le travail domestique proprement dit.

a) Il importe si l'on veut parer aux obstacles psychologiques qui éloignent les jeunes filles des activités domestiques :

d'une part, de montrer la grandeur d'une tâche qui permet de mettre en œuvre l'ensemble des aptitudes féminines qui a toujours une valeur sociale et qui, lorsqu'elle est bien comprise, réserve des satisfactions profondes ;

d'autre part, d'assurer une réglementation des conditions de travail qui, tout en tenant compte des exigences particulières du service domestique, se rapproche dans la mesure du possible de celles qui régissent les autres activités féminines.

C'est seulement dans la mesure où employeurs et employés s'intégreront avec un réel souci de respect mutuel dans la communauté familiale que cette réglementation pourra être efficace. Il faut par des moyens appropriés faire comprendre aux jeunes filles que les servitudes du travail domestique sont plus apparentes que réelles.

Le congrès fait appel au concours de tous ceux qui exercent une influence sur l'opinion publique pour montrer que l'activité dans le service de maison n'est en rien inférieure aux autres professions ouvertes aux jeunes filles.

b) Reconnaisant les services rendus dans tous les milieux et particulièrement dans les milieux populaires par les *aides familiales*, le congrès souhaite que leur recrutement et leur formation retiennent l'attention des pouvoirs publics, des services sociaux et de l'enseignement ménager.

c) Le congrès constate qu'actuellement les études en sciences domestiques préparent non seulement à l'enseignement mais encore à de nombreuses professions dans l'industrie, le commerce, les recherches, les services d'intendance et les services sociaux, etc. Ces professions apportent toutes une large contribution au bien-être individuel, familial et social. C'est pourquoi elles posent les mêmes exigences que l'enseignement ménager outre la spécialisation qu'elles impliquent.

VI. Les cours ménagers destinés aux adultes

Le congrès enregistre avec satisfaction le développement des cours ménagers destinés aux adultes du milieu urbain et du milieu agricole ; ils sont appelés à rendre les plus grands services. Il estime que ces cours ne doivent pas envisager uniquement l'aspect économique ou pratique des questions concernant le foyer, mais insister sur l'importance sociologique d'une vie familiale harmonieuse.

Il importe que celles qui doivent donner cet enseignement y soient préparées spécialement et qu'elles aient une expérience suffisante de la vie réelle et de ses exigences.

Une étroite collaboration entre les services sociaux et ceux de l'enseignement ménager est indispensable pour assurer le succès de ces cours.

Hygiène de l'habitation

NETTOYER SANS ABIMER

La propreté du logis est un sujet de fierté pour la maîtresse de maison ; mais à trop frotter, la peinture s'écaille, les parquets, les meubles s'usent.

Quelle que soit la difficulté qu'on éprouve pour nettoyer une boiserie ou une porte, il ne faut jamais oublier que la benzine et la poudre à récurer sont les pires ennemis de la peinture.

Le parquet restera très clair si l'on prend soin d'utiliser de l'encaustique blanche ou jaune claire.

Pour conserver un tapis en bon état il faut éviter d'appuyer en passant l'aspirateur ou de le taper du bon côté.

Une petite baguette de bois placée tout autour de la chambre, à 15 cm. des murs, les protégera utilement contre les chocs.

Il devrait être possible de poser des papiers peints lavables dans toutes les pièces, malheureusement celui-ci est encore assez coûteux ; toutefois, on en trouve à un prix assez abordable et je vous conseille vivement d'en faire poser dans la chambre d'enfant et dans la salle à manger. Un malheur est si vite arrivé.

En s'installant dans un appartement il serait bon de poser un protège-paroi là où se trouve un divan ou un lit d'enfant. Le meilleur moyen pour le fixer c'est d'utiliser la liste plate que l'on maintient en place avec quelques tampons dans lesquels on fixe des clous très fins.

Lorsqu'on place des gravures, il faut le faire en utilisant des clous qui ne laissent pas de trace, ou presque,

par égard pour celui qui reprendra l'appartement après soi. On déménage si facilement de nos jours.

Si on a des enfants, un chien, du personnel, il est préférable de contracter une assurance de ménage qui couvre, pour une somme minime, les dégâts causés à la propriété d'autrui, y compris les accidents qui pourraient arriver dans la maison.

L'ère des papiers pour armoire devrait être révolue, ils ne sont guère pratiques et se déchirent facilement. Le plastic de teinte claire ou vive que l'on trouve dans le commerce est beaucoup plus pratique. Il ne se déchire pas et il suffit de passer un linge humide pour que les taches disparaissent. Entendons-nous, il ne s'agit pas du plastic qu'on utilise pour les nappes, mais d'une qualité beaucoup plus lourde, genre toile cirée, qui coûte dans les trois francs le mètre en 120 cm. de large.

Le radiateur est un nid à poussière, mais si on le lave trop souvent avec un produit de nettoyage la peinture s'en va. Pendant la période de chauffage, il suffit de passer un linge mouillé pour faire disparaître les taches et la poussière.

Beaucoup de femmes travaillent hors de leur foyer et n'ont plus autant de temps que les ménagères de jadis pour entretenir leur intérieur. C'est cette raison qui a présidé à la création des meubles modernes, de lignes simples et faciles à entretenir. Un appartement qui n'est pas encombré par une quantité de meubles et de bibelots se nettoie plus rapidement et s'entretient sans trop de peine.

M. Sch.